



Priorités de la Suisse pour la 70^e session de l'Assemblée générale de l'ONU

La Suisse a fixé les priorités suivantes pour la 70^e session de l'Assemblée générale de l'ONU :

Paix et sécurité

La Suisse s'engage pour une coordination des trois processus de revue de l'architecture sécuritaire des Nations Unies, à savoir l'examen des opérations de paix, du dispositif de consolidation de la paix et de la participation des femmes aux efforts de paix.

La Suisse œuvre en particulier pour une meilleure protection de la population civile par les missions de paix de l'ONU, pour un renforcement des missions dites politiques et pour un élargissement des capacités de l'ONU dans les domaines de la prévention des conflits et de la médiation. Elle s'engage pour un renforcement du rôle de l'ONU dans les domaines de la consolidation de la paix, pour une collaboration plus étroite entre les organisations onusiennes compétentes et pour une meilleure participation des femmes aux processus de paix.

Elle encourage vivement une mise en œuvre équilibrée et complète des quatre piliers de la stratégie antiterroriste mondiale des Nations Unies, à savoir l'élimination des conditions propices à la propagation du terrorisme, la prévention et la répression du terrorisme, le renforcement des capacités des Etats et le respect des droits de l'homme et du droit international humanitaire. Elle élabore de nouvelles propositions visant une application efficace de cette stratégie et considère que les mesures de soutien aux communautés locales revêtent une importance majeure, à l'instar de celles que déploie le Fonds mondial pour l'engagement de la communauté et la résilience (GCERF), sis à Genève.

La Suisse plaide en faveur d'une ratification et d'une application universelles du Traité sur le commerce des armes.

Droits de l'homme

La Suisse est candidate à un mandat au Conseil des droits de l'homme pour la période 2016-2018. Elle se mobilise en faveur d'un financement approprié des activités du Haut-Commissariat, du respect de l'indépendance de ce dernier et d'une collaboration plus étroite entre les organes œuvrant dans le domaine des droits de l'homme à Genève et les institutions onusiennes à New York.

Elle s'engage en priorité sur les thèmes suivants : abolition de la peine de mort, interdiction et prévention de la torture, droits de la femme et droits de l'enfant, traitement du passé et prévention du génocide, préservation de la sphère privée sur internet et protection des défenseurs des droits de l'homme en période de transition politique.

La Suisse œuvre en faveur d'une politique internationale en matière de drogues qui place la santé publique au premier plan, qui est axée sur le respect des droits de l'homme et qui rejette l'application de la peine de mort aux infractions liées aux stupéfiants.

Développement durable

Le 2 août 2015, les Etats Membres de l'ONU se sont accordés sur le Programme de développement durable d'ici à 2030 (appelé jusqu'à présent Programme pour l'après-2015) qui identifie 17 objectifs pour le développement durable. Ces objectifs se consacrent à l'élimination de l'extrême pauvreté et de la faim, à l'éducation, à la santé, à l'égalité des sexes, à l'eau, à l'énergie, à l'économie et à l'emploi, à la biodiversité et aux écosystèmes ainsi qu'aux sociétés pacifiques et inclusives. Ce nouveau Programme sera adopté par les chefs d'Etats et de gouvernements lors du sommet spécial sur le développement durable qui aura lieu fin septembre à New York.

La Suisse milite pour la mise en œuvre du nouveau Programme de développement durable d'ici à 2030. Elle jouera un rôle décisif au niveau de la définition et de l'introduction du mécanisme de suivi de ce nouvel agenda.

La Suisse formule des propositions dans le cadre des débats internationaux sur la réforme du système des Nations Unies pour le développement, l'objectif étant d'accompagner la mise en œuvre du nouveau Programme de manière efficace, efficiente et surtout cohérente.

Action humanitaire

La Suisse encourage les synergies entre le Sommet humanitaire mondial de 2016 et la 32^e Conférence internationale de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge de décembre 2015. Elle organise, aux côtés de l'ONU, en octobre 2015 à Genève, la conférence préparatoire du Sommet humanitaire mondial.

La Suisse s'engage pour le renforcement du système humanitaire, pour une meilleure coordination des acteurs humanitaires et pour l'administration d'aide et de protection plus efficaces notamment à travers une participation accrue des Etats concernés et de la population. La protection des civils, le respect des principes humanitaires, l'accès des acteurs humanitaires aux personnes en situation de détresse et le renforcement de la prévention et de la résilience sont d'autres priorités thématiques.

La Suisse œuvrera pour que l'Assemblée générale de l'ONU approuve le cadre d'action 2015-2030 pour la réduction des risques de catastrophes.

Budget et réformes

Elle s'engage pour que l'ONU se voie dotée de ressources suffisantes pour mettre en œuvre efficacement ses mandats et exploite ces ressources à bon escient. La Suisse s'engagera de manière constructive afin permettre l'émergence de consensus entre les différentes parties dans les négociations sur le budget 2016-2017.

Elle recommande une modernisation de l'administration onusienne et élabore des propositions d'amélioration du processus de planification et du budget de l'ONU. Elle est favorable à l'introduction du nouveau système intégré de planification des ressources, à la réorganisation des services du secrétariat et à la réforme des méthodes de travail du Conseil de sécurité de l'ONU.

Genève internationale

La Suisse s'engagera pour l'approbation, par l'Assemblée générale de l'ONU, de la rénovation du Palais des Nations à Genève sur la base d'un budget détaillé et d'une planification financière.

Elle veut que les processus à l'œuvre au sein de l'Assemblée générale de l'ONU s'appuient davantage sur l'expertise existante à Genève, de sorte que la Genève internationale soit renforcée en tant que pôle de la gouvernance mondiale.